

**CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE
DU 02 DECEMBRE 2018**

Le 02 décembre 2018, le conseil municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Joëlle TARLET, Maire. La séance est ouverte à 10 h 00. Madame Valérie DUTRION-MASSET excusée donne pouvoir à Madame Maryvonne DESGOUILLES. Madame Dorothée GROS est secrétaire de séance.

Elections du Maire et des adjoints :

Madame Joëlle TARLET est élue Maire à l'unanimité (sous la présidence de Monsieur Pierre JUSSELIN doyen d'âge)

Le Conseil Municipal décide de créer 4 postes d'adjoints

Les adjoints sont élus à l'unanimité :

1^{er} adjoint : Madame Maryvonne DESGOUILLES

2^{ème} adjoint : Monsieur Salva BIANCO

3^{ème} adjoint : Madame Isabelle MARLIER

4^{ème} adjoint : Monsieur Pierre JUSSELIN

Le Conseil municipal fixe les indemnités de fonction du Maire à 26.66 % et les indemnités de fonctions des adjoints au Maire à 16.10 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Le Conseil municipal décide de consentir au Maire certaines délégations, pour la durée du mandat et l'autorise à en subdéléguer certaines.

Le Conseil municipal désigne les délégués communaux aux organismes extérieurs comme suit :

SIVOM ACCORD :

Titulaires : Isabelle MARLIER, Pierre JUSSELIN, Oria CHERRABEN

Suppléants : Annie SKUZINSKI, Sébastien RENAUD, Dorothée GROS

Syndicat départemental d'énergie de Saône et Loire (SYDESL) :

Titulaires : Laurent DENEAX (référent énergie), Didier TURCK

Suppléant : Salva BIANCO

SIVU de Varennes-le-Grand, Sevrey :

Titulaires : Joëlle TARLET, Salva BIANCO, Laurent DENEAX, Sébastien RENAUD, Tewfik EL MANFALOUTI, Dorothée GROS

Copropriété « Les Chagnots » : Salva BIANCO

Correspondant défense : Joëlle TARLET

CNAS (centre national d'action social) : Annie SKUZINSKI

FDAVAL (Fonds d'Aides à la Vie Associative Locale) : Titulaire Salva BIANCO, Suppléante Annie SKUZINSKI

CHS (centre hospitalier spécialisé) : Pierre JUSSELIN

EHPAD : Isabelle MARLIER

Commission d'attribution logement de l'OPAC : Oria CHERRABEN

GIP e-bourgogne : Didier TURCK

Entente Plaine sud :

Titulaires : Joëlle TARLET, Maryvonne DESGOUILLES, Salva BIANCO

« Sevrey animations » :

Titulaires : Salva BIANCO, Isabelle MARLIER, Valérie DUTRION-MASSET, Tewfik EL MANFALOUTI

Le Conseil municipal désigne les délégués communaux aux commissions du Grand Chalon comme suit :

Commission « intercommunalité » :

Titulaire Joëlle TARLET, suppléant Laurent DENEAX

Commission « services à la population » :

Titulaire Isabelle MARLIER, suppléant Tewfik EL MANFALOUTI

Commission « sujets techniques » :

Titulaire Maryvonne DESGUILLES, suppléant Salva BIANCO

Commission « développement durable et équilibré » :

Titulaire Pierre JUSSELIN, suppléant Jean-Pierre DICONNE

Le Conseil municipal crée les commissions communales permanentes et en désigne les membres comme suit :

Commission des finances :

Ensemble du Conseil municipal

Commission voirie, entretien des équipements sportifs, fleurissement :

Maryvonne DESGUILLES (rapporteur), Salva BIANCO, Pierre JUSSELIN, Jean-Pierre DICONNE, Laurent DENEAX, Tewfik EL MANFALOUTI.

Commission travaux et conformité des bâtiments :

Salva BIANCO (rapporteur), Maryvonne DESGUILLES, Denis DESIRE, Laurent DENEAX, Monsieur Sébastien RENAUD, Didier TURCK.

Commission scolaire, petite enfance, restaurant scolaire :

Maryvonne DESGUILLES (rapporteur), Isabelle MARLIER, Sébastien RENAUD, Tewfik EL MANFALOUTI, Dorothée GROS.

Commission communication et information de la population :

Laurent DENEAX (rapporteur), Isabelle MARLIER, Pierre JUSSELIN, Oria CHERRABEN, Valérie DUTRION-MASSET, Didier TURCK.

Commission vie associative et occupation des espaces communaux (hors bâtiment culturel) :

Laurent DENEAX (rapporteur), Salva BIANCO, Isabelle MARLIER, Annie SKUZINSKI, Valérie DUTRION-MASSET, Tewfik EL MANFALOUTI.

Commission culture et bâtiment culturel :

Isabelle MARLIER (rapporteur), Annie SKUZINSKI, Oria CHERRABEN, Laurent DENEAX, Tewfik EL MANFALOUTI.

Commission d'appel d'offres :

Titulaires : Maryvonne DESGUILLES, Salva BIANCO, Laurent DENEAX.

Membres suppléants : Pierre JUSSELIN, Jean-Pierre DICONNE, Didier TURCK

Le Conseil municipal désigne les membres élus du conseil d'administration du CCAS dont il a préalablement fixé le nombre total de membres à 12, comme suit :

Salva BIANCO, Isabelle MARLIER, Pierre JUSSELIN, Annie SKUZINSKI, Oria CHERRABEN, Sébastien RENAUD

Les membres nommés le seront par le Maire prochainement.

Le Conseil municipal fixe à 5 % du montant des indemnités des élus les crédits affectés à la formation des élus municipaux.

Le Conseil municipal décide du traitement des questions orales

Séance levée à 12 h 00

Le Maire,
Joëlle TARLET